



Accords Arts dormants - Chalutiers

2020

contact en mer: 8 / 9 / 15 VHF

CARTE B NORD ET OUEST FINISTÈRE

Date d'application de la carte B :

- du 29/01 au 22/02
- du 29/03 au 21/04
- du 26/05 au 21/06
- du 26/07 au 17/08
- du 23/09 au 14/10
- du 19/11 au 11/12



- Limite de 3 milles nautiques
- Arts dormants carte B
- Art dormants
- Chalutiers

Utilisation des filets : coefficient inférieur ou égal à 75 à l'est du J38
 Coordonnées des points au verso de la carte
 • DST Ouest
 --- Zone de séparation des traics 1 = couloir fixe à chalut
 --- Zone de séparation des traics 2 = un couloir d'1 mille à 1,5 mille est basé aux chalutiers sur une des extrémités. Les fileyeurs doivent s'arranger entre eux pour définir l'orientation.

DE LA LILE VERGE
A LA POINTE DE PENMARC'H
ABORDS DE BREST

DES ROCHES DE PORTSALL
AU PLATEAU DES ROCHES DOLIVES

zone réservée aux côtières

48 ème

J30